

**DEPARTEMENT DE PEDAGOGIE
Formation à l'enseignement**

**Concours d'entrée juillet 2015.
Commentaire de texte**

Vous traiterez le texte n°1 et le texte n°2

Texte n° 1

Nous examinerons plutôt cette idée qui traîne toujours dans notre système éducatif : c'est par l'acquisition d'un maximum de connaissances que naît et se développe « naturellement » l'intelligence [...]. Apprenons donc pour apprendre ! Le reste viendra ensuite tout seul. Peut-être. Plus ou moins bien...

Nous avons affaire ici à une conception de l'intelligence subordonnée à la connaissance, c'est-à-dire considérée comme faculté seconde, simple organisatrice et classificatrice du savoir (tout le monde reconnaît en effet que des connaissances brutes qui seraient empilées telles quelles n'auraient aucune signification). Dans cette perspective, il est effectivement bien difficile de préciser ce qu'est l'intelligence : faculté de classification certes, mais au-delà, de compréhension, d'invention, de jugement, de logique, de création, d'adaptation même, et de connaissance bien sûr. Toutes les qualifications abondent et l'on comprend l'embarras de ceux qui n'arrivent pas à la définir.

C'est le grand mouvement de pédagogie nouvelle du début du siècle qui va amener psychologues et pédagogues à analyser d'un peu plus près cette intelligence. [...] Le psychologue Edouard Claparède* [...] renversa la vapeur. Non ce n'est pas l'intelligence qui est au service des connaissances, mais les connaissances au service de l'intelligence. Voici donc cette dernière promue faculté première, et enfin définie clairement par sa fonctionnalité : « *L'intelligence est faculté de résoudre les problèmes.* » [...]

Selon cette nouvelle perspective, voici comment les choses se passent : tout être humain poursuit des objectifs dans la vie (motivés par des besoins ou des désirs). Mais sur sa route, il rencontre des obstacles. C'est précisément cette faculté appelée intelligence qui va se mettre alors en branle pour permettre de surmonter ces obstacles. Mais cette intelligence ne peut s'exercer à vide : elle va devoir pour cela faire appel à des connaissances. De deux choses l'une : ou ces connaissances sont déjà acquises et toute sa stratégie consistera à aller puiser dans la mémoire, dans l'expérience, la bonne règle à appliquer - ce qui n'est déjà pas du tout évident, parce que nous avons une multitude de savoirs que nous ne pensons pas toujours à utiliser ; ou si la connaissance nécessaire fait défaut, il lui faudra la découvrir et parfois même la construire de toute pièce.

**1873-1940, biologiste et psychologue suisse*

Fournier, Jean-Yves (2001). Intelligence et apprentissage. *Éduquer et Former*. Auxerre, Sciences Humaines, p. 159-160.

Après avoir discuté les deux postulats présentés dans cet extrait, vous les illustrerez à partir d'exemples précis pris dans l'enseignement musical.

**DEPARTEMENT DE PEDAGOGIE
Formation à l'enseignement**

**Concours d'entrée juillet 2015.
Commentaire de texte**

Vous traiterez le texte n°1 et le texte n°2

Texte n° 2

« Qu'il l'avoue ou qu'il le nie, qu'il en soit conscient ou qu'il se fie à l'instinct, tout compositeur a le désir d'être « *original* ». Certes, il y a bien des manières de vouloir l'être ou de ne pas vouloir l'être, dans lesquelles l'orgueil ou l'humilité feinte ont leur mot à dire. L'originalité est, de toutes façons, une réaction vis-à-vis de l'histoire qui vous précède, donc une fonction très active de la mémoire : ou vous vous insérez dans un certain confort, ou vous êtes en rupture, tels sont les deux pôles extrêmes qu'on peut observer surtout depuis le début de ce siècle.

Vu de l'autre côté, celui de l'observateur, on pense trop aisément que l'originalité existe ou n'existe pas, et qu'elle ne peut s'acquérir, étant un don inné. De façon presque mécaniste, on pourrait considérer que l'originalité provient d'une capacité exceptionnelle de la mémoire à broyer les données historiques pour créer les conditions nouvelles de l'expression où les antécédents seraient devenus une condition invisible de la nouveauté. Le manque d'originalité proviendrait, au contraire, d'une déficience de la mémoire incapable d'assimiler vraiment les données historiques immédiates, et impuissante, par conséquent, à susciter des données nouvelles et individuelles. Déjà, le fait qu'il y ait des personnalités qui se révèlent plus ou moins vite, plus ou moins tôt, devrait nous alerter sur la complexité de la formation du compositeur, sur les différences dans les processus de formation, sans parler des circonstances où il se trouve, plus ou moins propices à la prise de conscience de son propre potentiel. Le compositeur ne vit pas indépendamment des événements qui l'entourent ; l'environnement peut se révéler plus ou moins propice à la découverte de soi. »

Pierre Boulez, *Leçons de musique* (Points de repère, III)

Deux décennies d'enseignement au Collège de France (1976-1995)

Textes réunis et établis par Jean-Jacques Nattiez, Paris, Christian Bourgois, 2005, p.530 : la mémoire, l'écriture et la forme.

Questions

1. Comment comprenez-vous la définition que donne Pierre Boulez de l'originalité ?
2. Discutez cette question à l'aide d'exemples précis que vous pouvez prendre dans les divers domaines artistiques.
3. A la lumière de cette discussion, pensez-vous que la notion d'originalité puisse concerner également le domaine de l'interprétation musicale?